Pro Senectute : pour la vieillesse

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **17 (1987)**

Heft 5

PDF erstellt am: **03.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

PRO SENECTUTE Pour la Vieillesse

SECRÉTARIATS CANTONAUX:
Genève, 4, rue de la Maladière (022) 21 04 33
Lausanne, 51, rue du Maupas (021) 36 17 21
La Chaux-de-Fonds, 53, av. L.-Robert (039) 23 20 20
Bienne, 8, rue du Collège (032) 22 20 71
Delémont, 49, avenue de la Gare (066) 22 30 68
Tavannes, 4, rue du Pont (032) 91 21 20
Fribourg, 26, rue Saint-Pierre (037) 22 41 53
Sion, 7, rue des Tonneliers (027) 22 07 41

VALAIS

Détente et réflexion pour les aînés

du 15 au 21 juin 1987
à la Pelouse-sur-Bex

Pro Senectute organise une semaine de détente, de réflexion et d'échanges à la Pelouse-sur-Bex, animée par deux assistantes sociales, Sœur Dominique et Mme L. Monnier.
Un aumônier, le Père Barjon, nous accompagnera dans notre démarche spirituelle. Vous aurez la possibilité de passer une semaine de vacances particulières: les moments de détente alterneront avec ceux de réflexion ou de recueillement.
Nous souhaitons mettre l'accent de cette semaine sur un «vivre ensemble» simple et cordial.
Inscrivez-vous auprès de Pro Senectute, av. du Simplon 8, Monthey — tél. 025/71 59 39 (le mardi) ou à Montagnier, dans l'Entremont, tél. 026/7 20 78 le mardi aussi.
Les participants recevront en temps utile tous les renseignements concernant ce séjour.
L'inscription ferme sera enregistrée à réception du montant correspondant au prix du séjour, soit **Fr. 395.—**, à verser au c.c.p. 19-361-5, Fondation «Pour la vieillesse», Sion. Ce montant comprend: pension complète, boissons pendant les repas, conférences, animation et excursions.

Nous sommes à disposition pour des renseignements complémentaires.

Sœur Dominique
Lucie Monnier

GENÈVE

Un soutien efficace aux personnes diabétiques: l'Association genevoise du diabète (AGD)

Pro Senectute Genève vous propose de découvrir aujourd'hui tout le travail effectué, par cette association, en faveur des diabétiques.

L'Association genevoise du diabète a été la première association de ce genre créée en Suisse en 1954 déjà.
Depuis, de nouvelles associations ont vu le jour dans les autres cantons. Celles-ci sont toutes rattachées à l'Association suisse dont le siège est à Zurich.
Depuis 1954, Genève n'a cessé de développer ses activités afin de recevoir, renseigner, informer et divertir les personnes diabétiques.
Mme Delavenay, responsable du secrétariat, nous a aimablement présenté les divers services offerts par l'association:
«Etant donné l'importance du régime pour les diabétiques, notre association leur offre la possibilité d'avoir, sur rendez-vous, **des rencontres-conseil avec une diététicienne** diplômée. **Nos membres peuvent aussi se procurer, à prix réduit, du matériel** tel que balances pour peser la nourriture, tasses-mesure, carnets de contrôle, livres de cuisine et livres sur le diabète. Au surplus, **deux cours de cuisine différents sont mis sur pied** chaque année: le premier, de quatre séances, a lieu à l'Ecole de diététique de la Roseraie. Les participants préparent eux-mêmes leur repas et le consomment sur place. Le deuxième est un cours unique de démonstration et dégustation. Au programme de cette année: les desserts. Ce cours à lieu dans le quartier des Pâquis.
Des conférences sont aussi organisées régulièrement, en général ce sont des médecins qui traitent des différents problèmes spécifiques au diabète.
Une conférence publique est proposée à l'automne.
»De temps en temps, nous nous rendons aussi pour un repas au Jardin de Villars, repas suivi d'un exposé puis d'une table ronde qui permet à chacun de débattre du thème proposé.
Il est indispensable que nos membres puissent aussi se rencontrer de manière informelle afin de pouvoir échanger, faire de nouvelles connaissances, nouer des contacts avec des personnes ayant le même problème de santé. C'est pourquoi nous organisons, tous les derniers vendredis du mois, **des rencontres amicales** qui bien souvent se terminent par un repas au restaurant.
»Notre **sortie annuelle** permet encore d'autres contacts et un petit dépaysement bienvenu.
Notre association travaille aussi, dans divers domaines, à la **défense des intérêts des personnes diabétiques.** Quelques réalisations ont été saluées dans ce sens:
- nous avons contribué à la création de l'Unité de traitement et d'enseignement pour diabétiques de l'Hôpital cantonal universitaire;
- obtenu le remboursement par les caisses-maladie des frais de matériel médical et
- vu aboutir, cette année, nos démarches auprès des autorités fiscales cantonales pour une déduction des frais de régime.

»Je voudrais, pour terminer, souligner le travail effectué par notre comité, dont font partie plusieurs médecins, et celui de notre président, M. André Starrenberger, si dévoué et généreux.

Dire encore la chance que nous avons de pouvoir bénéficier de la collaboration de notre diététicienne, Mme Anne-Marie Christeller, qui ne regarde pas à sa peine pour créer et organiser des cours à côté de ses consultations. Rappeler enfin que notre association est ouverte à tout le monde pour renseigner et informer.»

Réception le mardi de 14 h à 16 h et le vendredi de 16 h 30 à 18 h 30 au siège de l'association: 14, rue de l'Arquebuse — 1204 Genève. Tél. 29 17 77.

Il ne nous reste plus qu'à souhaiter longue vie à cette association si dynamique. H. Maillard

GENÈVE

Personnes âgées et sécurité à domicile

Le 10 février, lors d'une conférence de presse, M. Guy-Olivier Segond, conseiller administratif, responsable du département des affaires sociales de la ville, a présenté aux journalistes les divers systèmes d'alarme pemettant aux personnes âgées d'appeler immédiatement de l'aide en cas de besoin.

Dans son numéro d'avril 1986 (page 39) «Aînés» vous informait déjà de l'existence de ces petits appareils qui non seulement sont utiles pour la sécurité de la personne âgée mais qui ont encore l'avantage de renforcer les liens de solidarité avec son entourage.

Nous nous bornerons aujourd'hui à présenter les différents types d'appareils, leurs caractéristiques ainsi que le moyen de les obtenir. Les systèmes disponibles en Suisse se répartissant en trois catégories en fonction des types de liaison qu'ils établissent:

a) un système à liaison sonique avec le voisinage au moyen d'un **réseau électrique**: c'est le CARE-ALARM,
b) un système à laision sonique avec l'entourage, à rayon d'action plus large, qui utilise le **réseau téléphonique**: c'est le TELEALARM S8
c) un système à liaison phonique permettant la **communication directe avec une centrale** ou des correspondants déterminés: c'est ERICARE, (Genève ne possède pas encore une telle centrale mais la possibilité d'en créer une existe. Ce modèle est utilisé en Suisse par environ 400 abonnés).

Tout renseignement à ce sujet peut être obtenu auprès du service social de la ville de Genève (tél.: 20 51 44) pour les habitants de la ville et auprès de l'Hospice général, service des personnes âgées (tél.: 36 31 32) pour les habitants des communes suburbaines.

Les personnes âgées ayant des revenus suffisants peuvent s'adresser à: Gératec S. A. (tél.: 32 48 66).

Demande de crédit

Le Conseil administratif de la ville de Genève va, en outre, présenter au début mars une demande de crédit de 1 050 000 francs destinée à acquérir de tels appareils afin de pouvoir les remettre en location. Sa justification se répartit comme suit:

1) 300 appareils soniques, type Care-alarm Fr. 180 000.—
2) 200 appareils à transmission téléphonique de l'appel type Téléalarm Fr. 420 000.—
3) 150 appareils à liaison phonique directe avec centrale, type Ericare Fr. 450 000.—

Cette demande sera faite dans le but:

- de sécuriser les personnes âgées ou handicapées seules à domicile;
- d'accorder la primauté à l'action du voisinage et de l'entourage familial;
- de ne pas laisser le prix de la location des appareils exercer un effet discriminatoire sur la demande des personnes âgées ou handicapées.

Nous espérons que le Conseil municipal donnera une réponse favorable à cette demande en faveur des personnes âgées. H. M.

Pro Senectute Genève

- a le plaisir de vous annoncer la **fête du 20e anniversaire du Groupement Genevois pour la Gymnastique des Aînés** (GGGA) qui aura lieu **le jeudi 4 juin de 14 h à 18 h,** à la patinoire de Genève. Toutes les personnes intéressées, quel que soit leur âge, sont cordialement invitées à y participer; entrée gratuite;
- a sorti un nouveau dépliant et **cherche des bénévoles** pour aider au pliage, soit au siège de Pro Senectute, soit à leur domicile;
- **cherche une ou un volontaire,** (quelques heures par mois) ayant de bonnes connaissances comptables, **pour assumer la fonction de trésorier.**

Pro Senectute — Fondation pour la Vieillesse
4, rue de la Maladière
1211 Genève 4 — Tél. 21 04 33.

JURA

Reprise des promenades

Dès le mois de mai, des promenades réuniront les marcheurs, le jeudi, selon un programme publié dans la presse régionale.

C'est l'occasion de rappeler aux insatiables que l'Association jurassienne de tourisme pédestre (AJTP) organise également des excursions à la portée de chacun. En voici un échantillonnage: dimanche 17 mai, à la découverte du haut plateau de Pleigne; dimanche 21 juin, sur les hauteurs de la Corniche du Jura; dimanche 12 juillet, la vallée du Doubs en été. Pour ces courses aussi, la presse publie tous les détails.

Des services bien regroupés

Nous voulons parler ici des services du haut de la vallée de la Sorne: Bassecourt, Courfaivre, Courtételle, Develier, Glovelier, Saulcy, Soulce, Undervelier. C'est un bel exemple de collaboration et de coordination, dû certainement au fait que les infirmières, les aides familiales et les aides au foyer entretiennent d'excellentes relations avec les responsables. Les infirmières peuvent être appelées au numéro (066) 58 41 58, le service de soins à domicile au 56 69 86. La vice-présidente n'est autre que la directrice de Pro Senectute Jura, qui connaît évidemment toutes les possibilités offertes. On l'atteint au numéro 22 30 68.

Le dépôt-atelier existe!

L'AI, Pro Infirmis, Pro Senectute entretiennent ce service (chaises roulantes, élévateurs, etc.) au chemin de l'Etang 5, à Delémont, à proximité de l'arrêt du bus municipal «Entre-les-Etangs». Le responsable, M. Georges Froté, est présent du lundi au vendredi, de 8 à 12 heures. Il peut être appelé au numéro (066) 22 60 31.

Au besoin, on se rend à domicile!

A. Richoz

VAUD

Assemblée générale de Pro Senectute Vaud

Le Sentier, vallée de Joux, accueillit le 27 mars ces importantes assises en présence de très nombreux délégués venus de toutes les régions vaudoises, et de personnalités cantonales et communales. Si l'assemblée fut importante, surtout en raison de mutations à la tête de Pro Senectute Vaud, elle fut des plus intéressantes, pleine d'enseignements et d'assurances quant à la continuité de la grande œuvre accomplie jusqu'ici. Deux présidents furent applaudis, le sortant, le professeur Jean Wertheimer, et son successeur M. Pierre Aubert, ancien conseiller d'Etat. Des exposés remarquables furent présentés par ces deux personnalités, par M. Daniel Girardet qui signa son dernier rapport d'activité et par M. J.-F. Bourgeois, son successeur à la direction de Pro Senectute Vaud.
L'abondance des informations Pro Senectute, ce mois-ci, nous oblige à nous borner à signaler cette assemblée dans ce numéro. Mais nous y reviendrons.

Elle ne s'use que si l'on ne s'en sert pas: la mémoire!

Peut-on réellement entraîner sa mémoire? Peut-on garder intactes ses facultés au cours des ans? C'est ce à quoi a tenté de répondre le «Premier Symposium international sur l'entraînement de la mémoire» qui s'est tenu à Rüschlikon. Une journée romande d'information au Palais de Beaulieu, à Lausanne, devant quelque 600 personnes, nous en a persuadé. M. J.-Cl. Gigon, journaliste à la Radio romande, fit à cette occasion un résumé des travaux de ce symposium.

Qu'on le dise: il n'y a pas de recette miracle. Pour garder la mémoire, un seul moyen: l'entraîner. Le cerveau est l'organe qui résiste le mieux au temps. Mais au 3e âge, on se laisse gagner par une certaine paresse intellectuelle. On enregistre souvent, avec les années, une baisse des fonctions cérébrales due à une diminution d'intérêt dans l'existence, un certain laisser-aller. Beaucoup de personnes âgées sont atteintes de ce que l'on appelle la «rigidité cérébrale» qui ne recèle aucun trouble profond et peut être assouplie par un entraînement personnel approprié. Seul le 6% d'entre elles présente des affections organiques réelles.

«J'ai la mémoire qui flanche»... 3 méthodes pour la stabiliser

Au cours de cette journée d'information, trois méthodes furent présentées: les méthodes Stengel, Lapp-Yesavage et celle dite Gym-Cerveau. Elles poursuivent le même but: donner au public des instruments attractifs d'activation afin de réaliser une prévention cérébrale de grande envergure.
A Beaulieu, pour la première fois, on a pu comparer ces méthodes, la théorie s'assortissant de démonstrations pratiques.
Brièvement résumées:
La première, la méthode Stengel – du nom d'une doctoresse autrichienne – peut atteindre rapidement de larges couches de la population: elle est très simple. Elle consiste en exercices, en jeux, pratiqués en petits groupes d'une douzaine de personnes, sans esprit de compétition. Elle se propage par le fait que les participants eux-mêmes peuvent devenir animateurs. Elle peut se pratiquer en famille ou en société.
La deuxième, la méthode Lapp-Yesavage, plus performante, nous vient des Etats-Unis. Elle se pratique en groupes selon les techniques de l'association insolite d'images et les «loci». Son originalité consiste en phases successives de concentration et de décontraction.
Quant à la troisième, la Gym-Cerveau, elle a été lancée à Paris l'an dernier par Mme Poncin-Lafitte. Cette gymnastique met en œuvre un ensemble informatisé d'exercices de mémorisation. Elle s'adresse à tout un chacun quels que soient son niveau culturel, son âge et sa langue. Cette méthode scientifique, qui se pratique individuellement ou en groupes, a recours à l'ordinateur.
Ces trois méthodes ont en commun un élément clé: la concentration. Destinées aux aînés avant tout, elles conviennent parfaitement à toute personne désireuse d'exercer sa mémoire à titre prophylactique.

Laquelle choisir?

Des tests peuvent être pratiqués pour évaluer les capacités mnésiques (mémoire) des intéressés afin de déterminer quelle méthode répond le mieux à leurs besoins. Les personnes réunies à Beaulieu eurent l'occasion de «vivre» ces trois méthodes et ont pu se faire une idée de leurs avantages et désavantages respectifs.
Que peut-on en attendre? Des résultats spectaculaires? Peut-être pas. Mais certainement une activation des fonctions cérébrales permettant une meilleure qualité de vie au 3e âge.

En Suisse

Depuis quatre ans, la méthode Stengel est appliquée avec succès outre-Sarine (chaque année 4000 participants). En Suisse romande, l'expérience manque encore puisque, à part quelques tentatives, les premiers cours pilotes de l'Ecole-Club Migros ne débuteront que fin avril dans le canton de Vaud. Pro Senectute-Vaud, dans ses centres de jour et par le biais de la Fédération vaudoise des clubs d'aînés, offrira des animations à l'entraînement de la mémoire. A Genève, l'Uni du 3e âge s'intéresse à ce projet. A Neuchâtel et dans le Valais, l'Ecole-Club Migros donnera des cours. Dans les autres régions, la demande déterminera l'offre.

Une mémoire déficiente? Les scientifiques nous donnent des outils pour y remédier, utilisons-les!
(Voir aussi «Aînés» nº 2/87, p. 12).
J. Mr.

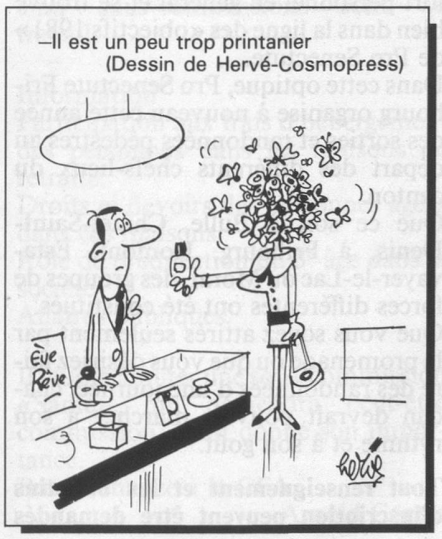

—Il est un peu trop printanier
(Dessin de Hervé-Cosmopress)

NEUCHÂTEL

Camps de marche en juillet et septembre 1987

Zermatt 1600 m
du 6 au 11 juillet 1987
Prix: Fr. 430.— en ch. à 2 lits
suppl. Fr. 40.— en ch. à 1 lit,
hôtel****
Pour ce camp, prévoir environ Fr. 60.— pour les frais de déplacement sur place + frais de voyage.

Wildhaus, dans le Toggenbourg
du 10 au 15 septembre 1987
Prix: Fr. 345.— en ch. à 2 lits
suppl. Fr. 50.— en ch. à 1 lit.

Renseignements:
Pro Senectute, Marianne Rieder
Rue de la Côte 48a, Neuchâtel
Tél. 038/24 56 56

Pour deux de nos séjours de vacances, nous cherchons

une personne jeune et dynamique pour seconder notre accompagnatrice responsable aux séjours de vacances pour personnes âgées:
- **Château-d'Œx** du 24 juin au 3 juillet 1987.
- **Le Maillon,** Les Chevalleyres s/Blonay du 9 au 20 juin 1987.

Voyages et séjours gratuits + argent de poche.

Renseignements:
Pro Senectute
Av. Léopold-Robert 53
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 20 20

BIENNE/JURA BERNOIS

Retraite et séjours

Pour la première fois, Pro Senectute Bienne organise une retraite au «Maillon» (maison de repos et de vacances aux Chevalleyres s/Blonay). Ce séjour prendra fin ce 8 mai, il a commencé le lundi 27 avril. Les plus défavorisés y ont pris part: handicapés physiques, dépressifs, isolés, personnes ayant un tout petit revenu. — De cœur, nous leur souhaitons un agréable séjour et un bon retour à Bienne.
Au «Maillon» encore se dérouleront deux camps préparés par Pro Senectute Tavannes. Ces séjours auront lieu du 25 mai au 6 juin et du 24 août au 5 septembre.

FRIBOURG

Et si vous marchiez?

«Maintenir et développer la santé et la mobilité physiques, prévenir les risques de maladie dans la vieillesse, ce sont là des motifs qui parlent en faveur du sport une fois l'âge venu. Le sport des aînés s'efforce ainsi de protéger la santé par une prophylaxie active. Il n'a pas pour seul but de maintenir et de développer les facultés physiques des personnes âgées mais aussi leurs facultés psychiques et intellectuelles.
Il contribue de ce fait à encourager l'effort personnel en général et se trouve bien dans la ligne des «objectifs 1981» de Pro Senectute.
Dans cette optique, Pro Senectute Fribourg organise à nouveau cette année des sorties et randonnées pédestres au départ des différents chefs-lieux du canton.
Que ce soit à Bulle, Châtel-Saint-Denis, à Fribourg, Romont, Estavayer-le-Lac ou Morat, des groupes de forces différentes ont été constitués.
Que vous soyez attirés seulement par la promenade ou que vous désiriez faire des randonnées d'une journée, chacun devrait pouvoir marcher à son rythme et à son goût.

Tout renseignement et les bulletins d'inscription peuvent être demandés au Secrétariat cantonal de Pro Senectute, rue Saint-Pierre 26, 1701 Fribourg, ou en téléphonant au numéro (037) 22 41 53.

Michel Boni

Attalens: repas chauds à domicile

Depuis le début du mois de mars, un service de repas chauds à domicile fonctionne à Attalens. Instauré par la Commission des affaires sociales de la commune, il s'adresse à tous les habitants d'Attalens et sera sûrement très apprécié par les personnes âgées ne pouvant plus confectionner leur repas.
D'un coût modeste (Fr. 7.— + Fr. 1.50 de participation aux frais de transport), ce service pourra être obtenu sur simple appel téléphonique au (021) 56 45 87.
Pro Senectute Fribourg se réjouit de constater que cette région du canton s'est dotée d'une prestation qui, parmi d'autres, permettra aux personnes âgées de rester à leur domicile le plus longtemps possible.

M. B.

TESSIN

A Biasca e nelle sue valli suggestive

Il Ticino è, dei Cantoni svizzeri, uno dei più estesi nel suo territorio in gran parte di montagne ricoperte di boschi. Le valli, punteggiate da villaggi e rustici, e, più in alto, dagli alpi raggiungibili solo per sentieri, ne sono una caratteristica paesaggistica molto suggestiva. La popolazione, all'infuori dei distretti intorno ai centri maggiori favoriti da un'economia fiorente, è diminuita assai: nei villaggi e nelle piccole frazioni alpestri rimangono quasi soltanto gli anziani.
Per essere più vicina a questi valligiani Pro Senectute Ticino ha cercato un punto di riferimento nel borgo di Biasca, dove confluiscono le tre Valli Superiori di Leventina, Blenio e Riviera. Qui è ora in funzione il centro di consulenza e informazione Pro Senectute Ticino (Biasca, via Nadro, telefono 092/72 42 12).
Raggiungibile in modo agevole anche da chi proviene da fuori città, la nuova sede è di facile accesso alle persone che incontrano difficoltà a percorrere lunghi tragitti o a superare tratti faticosi con scale o altre barriere. La regione di Biasca e Valli Superiori non conosce ancora lo sviluppo dei servizi sociali

Messieurs Fritschi de Tavannes et Hirschy de Sonvilier ont mis sur pied et très bien organisé l'habituelle assemblée annuelle des clubs d'aînés du Jura bernois et de Bienne. C'était à Sonceboz le vendredi 13 mars. Relevons un intéressant exposé du Dr Roulet de Reconvilier : «... de très bons résultats sont obtenus, concernant les personnes âgées à soigner ou à placer, quand il y a collaboration entre le docteur, l'infirmière, l'aide de ménage, la sœur visitante, le pasteur...» On apprend aussi que quelques rares médecins ne font rien, prétextant le secret professionnel! E.H.

propri delle città. Se anche l'anziano rimane in famiglia, dove l'assistenza è addolcita dall'affetto dei propri cari, sarebbe però auspicabile un aiuto esterno per rendere meno gravoso il loro compito. Inoltre, molto spesso, gli anziani, soprattutto nelle località periferiche, incontrano difficoltà a sbrigare le pratiche burocratiche e mancano di informazione su quanto li riguarda.
In questo contesto il Centro Pro Senectute può già fornire un appoggio ed anche suggerimenti utili.
La responsabile del Centro Pro Senectute di Biasca, l'assistente sociale diplomata Valeria Bernasconi, si occupa innanzi tutto di rilevare i bisogni della popolazione anziana della Regione, in collaborazione con i delegati locali di Pro Senectute, presenti in quasi tutti i comuni. Raccoglie inoltre i suggerimenti e le richieste degli interessati. In accordo con le direttive della Fondazione cerca di trovare soluzioni adeguate e realizzabili e di soddisfare le richieste raccolte.
Si dimostrano di preziosa utilità anche le visite domiciliari dell'assistente sociale di Pro Senectute: giovane e disponibile, essa può arrivare nelle abitazioni lontane dal centro di Biasca, a rilevare i bisogni reali, a stabilire un rapporto umano diretto, a fornire informazioni e consigli.
Anche al Centro Pro Senectute di Biasca si lavora per raggiungere gli obiettivi di Pro Senectute, validi per il Ticino come per tutta la Svizzera.
p.a.

La commission Etudes et Actions: CEA

Lors du 3e Congrès de l'Association internationale des Universités du 3e âge (AIUTA) en 1976 à Lille et Charleroi, celle-ci a proposé à tous ses membres des «activités mobilisatrices» dans le but de leur faire jouer un rôle actif et utile à la société.

L'Université du 3e âge de Genève s'est mise au travail dès 1976 et a réalisé un certain nombre de cas concrets, au fur et à mesure de la découverte de problèmes.
En voici quelques exemples:

Campagne de prévention des accidents à domicile

Les accidents domestiques, difficiles à repérer, étaient ignorés partout. A Genève, il y en a 8000 par an. L'originalité de la campagne de prévention, entreprise en 1979, consistait à les faire baisser de 1000 au moins pendant l'année. Grâce à son succès, cette expérience a acquis une dimension internationale.

Préparation à la retraite

Les cours de préparation à la retraite se généralisent. Il y manque souvent le témoignage de personnes âgées, qui pourraient provenir des Universités du 3e âge.

Relations intergénérations

La retraite sépare artificiellement les générations. Il faut artificiellement recréer des contacts, surtout de grands-parents à petits-enfants. Des expériences très positives ont été réalisées dans ce domaine.

La présence

Voir les problèmes avec le recul de la vie peut rendre de grands services. Les expériences de vieux dans les conseils, comités et organisations responsables, avec voix consultative, sont concluantes.

Où logerons-nous quand nous serons plus âgés?

C'est une des grandes réussites d'une équipe dirigée par le professeur Jean Posternak.

Brochure: Santé-Maladie-Prévention

Notre corps et son fonctionnement.
Tirée à 10 000 exemplaires, son impact a dépassé les frontières cantonales.
Ces cas particuliers s'inscrivent dans les «devoirs du 3e âge envers la société», où il intervient par ses qualités, c'est-à-dire son expérience acquise au cours de la vie.
La manière de procéder pour ces différentes initiatives a des qualités et des défauts.
Comme qualité il y a la grande liberté accordée à ceux qui entreprennent; à des «locomotives» qui forment elles-mêmes une équipe afin de mener le cas concret à bonne fin.
Les principaux défauts sont les liens imprécis avec le comité, des responsabilités mal définies, le manque de continuité et le manque de moyens.
Pour y remédier et officialiser ces activités, MM. Paul Brissard, ancien industriel, et Pierre Pittard, juriste ayant joué un rôle capital dans la cité, ont créé — sous l'œil bienveillant de notre président, le professeur Aloys Werner — la «commission Etudes et Actions» (CEA), dont le règlement, approuvé par le Comité d'Uni 3, est entré en vigueur le 1er octobre 1986.
Chaque cas à examiner fait l'objet d'une sous-commission.
Au départ, au début de janvier 1987, cinq sous-commissions sont au travail:

Information
Participation aux frais d'hébergement des personnes dans les maisons de retraite.
Droits et devoirs des personnes âgées dans ces maisons.
Rôle de prédilection du 3e âge dans la société.
Affaires publiques.

Il faudra ajouter une sous-commission «Santé», qui deviendra peut-être commission, étant donné son importance.
Bonne chance à la CEA.
Arnold Comte